

République Française

Département de l'Aube

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Bar-sur-Aube

SEANCE DU 8 AVRIL 2025

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
27	15	15
Quorum 14		+ 5 pouvoirs

Date de convocation
26 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit avril à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu à l'hôtel de Ville, sous la présidence de **Philippe BORDE**, Maire.

Présents : **Michel AUBRY, Claudine BAUDIN ERARD, Evelyne BOCQUET, Philippe BORDE, Marie-Agnès CRESPIN PAIS DE SOUSA, Raphaël DA CRUZ, Anita DANGIN, Jean-Luc DEROZIERES, Jean-Pierre NANCEY, Emmanuel PROVIN, Régis RENARD, Jean-Baptiste SCHREINER, Mélanie SIGNORY, Serge VOILLEQUIN, Lucienne WOJTYNA.**

Absents : **Angélique CHEVRE, Katty CLAYES TAHKBARI, Raynald INGELAERE, Pierre MARY, Pierre Frederic MAITRE, Pascale PETIT, Mickaël VAIRELLES.**

Représentés : **Simone DEVAUX pouvoir à Evelyne BOCQUET, Bruno LORILLERE pouvoir à Emmanuel PROVIN, Marie-José ROY-DECHANET pouvoir à Lucienne WOJTYNA, Isabelle VAN-RYSEGHEM pouvoir à Régis RENARD, Karine VERVISCH pouvoir à Michel AUBRY.**

Madame Lucienne WOJTYNA a été nommée secrétaire de séance.

N° de délibération : 07_08042025

N°07 : COMPTE ADMINISTRATIF VILLE 2024
Rapporteur : Madame Claudine ERARD

Considérant l'avis favorable des commissions finances et ressources humaines, sports et loisirs et travaux du 31 mars 2025,

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le compte administratif de l'exercice 2024 de la Ville qui fait apparaître les résultats suivants :

- Section de fonctionnement :

. Dépenses :	6 390 718.65 €
. Recettes :	7 129 178.65 €
. Résultat de l'exercice :	+ 738 460.00 €
. Report du résultat antérieur :	+ 4 470 677.09 €
. Résultat de clôture 2024 :	+ 5 209 137.09 €

- Section d'investissement :

. Dépenses :	3 204 128.04 €
. Recettes :	2 944 906.10 €
. Résultat de l'exercice :	- 259 221.94 €

. Report du résultat antérieur :	- 2 892 691.12 €
. Résultat de clôture 2024 :	- 3 151 913.06 €
. Différentiel des restes à réaliser	+ 3 650 147.00 €
. Soit un résultat global :	+ 2 057 224.03 €

Mme BOCQUET étant élue présidente de séance pour le vote des deux comptes administratifs 2024 de la ville et du lotissement « Les jardins de la Dhuis », Monsieur le Maire sort de la salle du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des 19 votants:

19 voix Pour

- **APPROUVE** le compte administratif de la commune afférent à l'exercice 2024.

Fait à Bar-sur-Aube, le - 8 AVR. 2025

Philippe BORDE, le Maire de Bar-sur-Aube



Wojtyła
M^{me} WOJTYŁA..., secrétaire de séance